

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 27

Artikel: L'esprit et la raison
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CE QUE DISAIENT NOS BONS AIEUX

La revue de la « Société suisse des traditions populaires » publie un intéressant travail de M. Ed. Lambelet, pasteur à Rossinières, sur les *Croyances populaires*, dans le Pays-d'Enhaut. Il en est d'assez curieuses, d'assez amusantes même. En voici quelques-unes :

Lorsqu'on part pour la foire, si l'on rencontre en sortant de chez soi un chat ou une femme, cela indique de la mauvaise chance. Il vaut mieux rentrer chez soi. Si l'on rencontre un enfant, c'est un heureux présage.

Si en allant à la chasse, on rencontre une femme, on fait mieux de rester chez soi.

Si l'on rencontre une femme en allant consulter un juge, ou demander du secours, il faut s'en retourner, la démarche devant être inutile. Si l'on rencontre un homme, on obtiendra au delà de ses désirs.

Si en allant au tir, on rencontre une femme, on n'aura pas de prix. Toutefois si la femme porte des provisions, c'est moins à redouter, les chances d'en avoir un augmentant avec la charge. Mais il vaut mieux rencontrer un homme à vide qu'une femme chargée.

• Pour avoir chance au tir, il faut que la femme du tireur lance un balai sur ses talons, et lui-même ne doit ni se retourner ni répondre.

Lorsqu'une femme est en espérance, si elle part du pied gauche ou que la chouette vienne érier près de la maison, c'est une fille qui naîtra; si elle part du pied droit ou que le chat-huant crie près de la maison, c'est un garçon.

Si dans une maison il y a une femme près d'accoucher, au moment où l'on fait la lessive, il faut sortir le cuvier qu'il ne s'y trouvera plus de linge, parce qu'aussi longtemps que la cuve vide restera dans la maison, aussi longtemps dureront les douleurs de l'enfantement.

Il ne faut couper le bois à bâtir qu'à la lune rouge, autrement il se fend et se travaille. De même il ne faut couper le bois à brûler qu'à pareil moment, autrement il ne fait que charbonner, au lieu de flamber.

Il faut poser les fenêtres ou les doubles fenêtres quand la lune est à son défaut, si l'on ne veut pas qu'elles suintent à l'intérieur.

Il faut mettre le feu au fourneau pour la première fois en hiver au défaut de la lune, si l'on veut éviter l'humidité dans la chambre.

Si l'on trouve du fer ou des clous sur son chemin, on peut s'attendre à recevoir un présent.

Si une femme est en espérance et qu'elle aille présenter un enfant au baptême, l'enfant dont elle est mère périra.

Un enfant qui naît le jour des Quatre-Temps possèdera le don de double vue.

La veille de Noël, entre onze heures et minuit, il faut aller prêter l'oreille près de l'étable des porcs. Si ceux-ci grognent, on se mariera dans le courant de l'année.

La veille de Noël, entre onze heures et minuit, il faut aller frapper à la porte de l'écurie où il y a des brebis. Si c'est un léger bâlement

qui répond, la personne que l'on épousera sera de petite taille, mais si c'est un fort bâlement, elle sera de grande taille.

Dans les mêmes conditions, il faut aller tirer une bûche du tas de bois le plus proche. Une bûche garnie d'écorce et de résine annonce un mariage riche; une bûche recourbée annonce chez le conjoint une difformité; une bûche noueuse ou tordue fait présager en celui-ci un mauvais caractère.

De même, il faut mettre avec la main gauche la clef de la maison sous son oreiller. La personne que l'on verra en rêve est celle que l'on épousera.

Il faut cacher sa quenouille la veille de Noël si l'on ne veut pas voir de serpents pendant l'année.

Il ne faut pas commencer la lessive sous le signe de la vierge; autrement le linge se couvrirait de poux sur le cordeau.

Le diable.

Et veut-on maintenant connaître les noms très divers sous lesquels on désigne le *diable*, dans le Pays-d'Enhaut ?

Voici ces noms en patois, avec leur traduction en français :

1. *lo Dyaboo* = le Diable. C'est le nom biblique et en sorte classique, celui qu'on remplaçait volontiers par d'autres. 2. *l'Andyan* = l'Ancien, le Vieux. 3. *l'ôtro* = l'Autre. Voici maintenant les noms qui se rapportaient à son aspect. 4. *lo Gri* = le Gris. 5. *l'Andz'a grifé* ou *l'Andzel'a grifé* = l'Ange à griffes. 6. *lo Boho* = le Bouc. 7. *la Malabide* = la mauvaise Bête. 8. *la Bide-nâire* = la Bête noire. 9. *la Bide-kroste* = la Bête courbe (aux reins ployés). 10. *l'andyan Pélao* = le vieux Poilu. 11. *Chi ke d'a lo pi forstu* = Celui qui a le pied fourchu ou *lo pi forstu* = le pied fourchu, tout court. Voici les noms qui désignaient son caractère et ses procédés : 12. *lo Krouyo* = le Mauvais. 13. *lo Parcâi* = le Pervers. 14. *lo Mêthchin* = le Méchant. 15. *lo Pouadin* = le Vaurien, littéralement : peu valant. 16. *Lo Niton* = le Lutin. 17. *lo Tanâi* = le Détestable. 18. *lo Grafenyou* = le Grisseur (qui marque de ses griffes). 19. *lo Grabedou* ou *lo Griboulye* = le Ravisseur ou le Rapace. 20. *lo Kachérou* = le Destructeur. 21. *la Forgera* ou *Forgra* = le Mauvais génie. 22. *la Vintoura* = la (Bête) revêche. 23. *lo Vaodâi* = le (grand) Sorcier. 24. *Tofrou* = (le) Rôdeur, littéralement tout dehors.

L'esprit et la raison.

« Quand le ciel nous a accordé une grande somme d'esprit, prions-le, dit un vieil auteur, de nous en donner le double pour apprendre à faire usage de la première. »

« L'esprit et la raison, ajoute-t-il un peu plus loin, ont été créés comme le mari et la femme, pour s'aider mutuellement, et comme eux aussi, ils sont presque toujours en querelle. »

LES AIEUX

Un officier, jeune et vaillant,
 Vantait son illustre naissance.
 Un tapissier, lourd mais brillant,
 Lui dit, avec cet air d'aisance
 Que donne toujours l'opulence :
 — Pourquoi tant vanter vos aïeux ?
 Les miens les valaient bien, je pense,
 Si pourtant ils ne valaient mieux.

— Ma foi, dans cette circonstance,
 Repartit gaîment l'officier,
 Le fait, monsieur le tapissier,
 Parait clair jusqu'à l'évidence :
 Nous avons, je n'en doute pas,
 Tous deux les mêmes priviléges :
 Mes aïeux livraient des combats
 Quand les vôtres faisaient des sièges.

ARMAND GOUFFÉ.

LE JOURNAL

DE GÉDÉON CHANTEPLEURE

JULES CAPRÉ, le jovial astrologue de Chillon, qui nous a été enlevé il y a quinze jours à peine, publia, à Lausanne, du 15 août 1879 au 7 octobre 1880, une feuille charivarique intitulée *Le Moniteur d'Ecublens*. Dans des articles signés « Gédéon Chantepleure », il philosophait à sa manière sur les événements du jour, sur les affaires politiques ou militaires, sur le compromis du Gothard, sur la question de l'emplacement du Tribunal fédéral, qui agita si longtemps le public lausannois, et sur bien d'autres graves choses encore. C'était écrit un peu à la diable, mais non sans esprit. Des dessins, dont la plupart étaient aussi de lui, et des historiettes saupoudrées de sel gaulois,achevaient de faire du *Moniteur d'Ecublens* un journal qu'il n'y avait pas moyen de confondre avec la *Revue des Deux Mondes* ou avec la *Feuille religieuse*.

Le journal de Gédéon Chantepleure n'était pas fait pour les songe-creux, il le disait bien dans son article programme :

Eh bien, oui... encore un !... Ça vous étonne ?... Pas moi. Par le temps qui court ne serait-il pas nécessaire, urgent même, de trouver un dérivatif aux idées lugubres et aux préoccupations funèbres engendrées par le marasme politique, la stagnation des affaires, la crise financière, les taches du soleil, le niveau du Léman, la guerre des Zoulous, la perspective du phylloxéra et l'abondance des protéts ? Sans avoir la prétention de servir de réactif à toutes ces calamités, le *Moniteur d'Ecublens* veut essayer d'en rire, de peur d'en pleurer...

Le prix ? Trois francs nonante-cinq rappes fédéraux.

Si vous n'avez pas ces 3 f. 95 dans votre poche, ça ne fait rien, on ne vous gardera pas rancune (on sait ce que c'est que la dèche). Cela ne nous empêchera pas de vous la souhaiter bonne, et l'on vous prie de nous rappeler au bon souvenir de madame votre épouse.

— Mais... pardon... et la politique, quelle couleur ?

— Apprenez, mon ami, que pour 3 f. 95 on